

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination sociale : FERME AVICOLE ARBI

Forme Juridique : SARL

Objet : La société a pour objet:

Autres services personnels n.c.a - S960004 (Elevage ; Agriculture Transformation Agro-Alimentaire ; Commerce général; Import-export; Fabrication et vente d'engrais; Prestation de services. Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, Im mobilières et entreprises de quelque nature que ce soit pouvant se rattacher directement ou indirectement a l 'objet ci-dessus notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, fusion ou association en participation ou autres.)

Siege social : siège social à Niamey ; Quartier Koutoulalley, 99 56 53 09.
(République du Niger),

Capital social ; 1.000.000 FCFA

Gérée par : YAYE HAMADOU Hamani

Durée : 99 ans à compter du 27/06/2023

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro

NE-NIM-01-2023-B12-00308 en date du 27/06/2023.

